

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4866>



La mobilisation continue pour le retrait de la réforme du collège !

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Actions -



Publication date: samedi 30 mai 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Comme l'intersyndicale nationale (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNALC-FGAF, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action, SUD Education, SNCL-FAEN et SIES-FAEN), l'intersyndicale départementale (SNES-FSU, SNFOLC, CGT Educ'action, Sud Education), réunie le 27 mai, appelle tous les personnels du second degré à amplifier la mobilisation pour que la réforme du collège soit retirée.



Elle appelle à organiser dans tous les établissements des heures d'information syndicale et/ou des réunions et débats avec les parents le jeudi 4 juin dans le cadre de la journée d'action nationale, ou plus tard, dans un souci d'information des personnels et des parents sur cette réforme.

D'ores et déjà, des réunions publiques en direction de tous seront organisées le jeudi 4 juin à 18h : venez nombreux et accompagnés ! N'hésitez pas à contacter les représentants des parents du conseil d'administration de vos établissements pour les y convier expressément !

à Chalon : Maison des syndicats (salle 3) (2 rue du Parc)

à Mâcon : Salle Pavillon (7 rue de l'Héritan)

L'intersyndicale a élaboré une lettre aux parents d'élèves qu'elle vous invite à diffuser massivement par mail ou à la sortie des classes.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Lettre aux parents

Le SNES appelle également les collègues à se saisir de la consultation sur les programmes mise en place par le ministère jusqu'au 12 juin pour faire remonter nos inquiétudes :

www.snes.edu/Programmes-consultation.html

Tous les documents sur la réforme du collège sont toujours disponibles sur le site du SNES :

www.snes.edu/Reforme-du-college-dans-les-etablissements.html

Un 16 pages spécial est aussi à votre disposition (et devrait être envoyé sous forme papier dans les établissements) ; en voici le lien :

www.snes.edu/IMG/pdf/16_p_college_160x210_def_751.pdf

Au niveau national, les organisations syndicales réunies le 21 mai ont dénoncé la provocation que constitue la publication des textes concernant la réforme du collège au soir même d'une grève majoritaire dans les collèges. Elles demandent l'abrogation de ces textes, décret et arrêté, et la reprise immédiate des discussions sur l'avenir du

collège.

Elles appellent les personnels à signer et faire signer la pétition intersyndicale, à poursuivre les mobilisations en cours : assemblées générales, délégations, rassemblements ...

Enfin, une nouvelle journée de grève a été décidée pour le Jeudi 11 Juin à l'appel de l'intersyndicale nationale : www.snes.edu/Intersyndicale-college.html



Fédération Syndicale Unitaire